



ARRETE DU MAIRE

**025-2020**

**Vu** la situation sanitaire en cours,  
**Vu** les instructions des services de l'état et les informations en ma possession, j'ai décidé les mesures suivantes, jusqu'à nouvel ordre :

- La Mairie sera fermée au public.  
L'accueil téléphonique sera assuré en cas d'urgence, appeler le 04.90.77.00.04
- La Poste Communale sera fermée à compter du mardi 17 mars 2020.
- L'École sera ouverte seulement aux enfants de parents « professionnel de santé ».  
La cantine sera assurée et exceptionnellement gratuite pour les enfants.
- Toutes les mises à dispositions des salles communales (Barry, Manon, Mozart et Omnisport) aux associations sont annulées.  
Les Présidents d'associations annulent toutes manifestations prévues d'ici au 30 avril 2020 dans un premier temps.
- La bibliothèque sera fermée.

Seuls les commerces d'alimentation sont ouverts. Merci de respecter les modalités d'accès organisées par leur propriétaire.

**Respectez les consignes de sécurité**, ne vous embrassez pas, ne vous touchez pas la main.  
 Evitez la concentration de personnes y compris chez vous.

Je reste à votre disposition au 06.34.30.42.72

Fait à Mirabeau, le 16 mars 2020

*La santé n'a pas de prix  
 préservez vous*

Le Maire,

  
**Robert TCHOBDRENOVITCH**

Copie à :

- C.C.A.S. Mme. Bernadette VITALE
- Représentant des Parents d'Élèves
- Madame la Directrice de l'École, Nathalie FAYASSON
- Service communication, Mme. Laurence DE LUZE
- Sécurité : M. CHOTARD Stéphane
- Président(e)s des associations